

**Communiqué de presse**  
**du groupe socialiste**  
**du Conseil général des Hauts-de-Seine**

Nanterre, le lundi 11 mai 2009

**Mise en place du Revenu de solidarité active (RSA)**  
**Les élus socialistes dénoncent une nouvelle carence**  
**du département des Hauts-de-Seine**

La Loi a confié aux Conseils généraux la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (RSA) dès le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Cette responsabilité nécessite des moyens supplémentaires pour accueillir et accompagner les allocataires, trois fois plus nombreux que le public RMI.

Qu'en est-il dans les Hauts-de-Seine, département le plus riche de France ?

Le Conseil général des Hauts-de-Seine se défait sur les Caisses d'allocations familiales et veut aussi transférer sans moyen supplémentaire sur les communes (Centre communaux d'action sociale CCAS).

Les élus socialistes demandent la mise en place d'un guichet unique par commune (« espace insertion ») financé par le Département pour le RSA ou de donner les moyens supplémentaires correspondants aux Circonscriptions de la vie sociale (les assistantes sociales départementales dans les communes) ou aux CCAS.

Or, on constate que le budget d'insertion du Conseil général des Hauts-de-Seine ne prévoit aucune dépense supplémentaire alors que les besoins vont tripler.

Sachant que le 92 ne se situe qu'au 43<sup>ème</sup> rang des départements français en matière d'insertion, cette nouvelle défaitte va encore aggraver cette situation au détriment des publics les plus en difficultés (plus de 70.000 personnes dans le 92).

Contact presse : E.Rogé / 01.47.29.32.20  
eroge@cg92.fr)